

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PHILIPPE MARTIN MINISTRE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 2 août 2013 N° 755

Pierre MOSCOVICI et Philippe MARTIN soutiennent le principe de la généralisation du compteur communicant « Gazpar »

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances et Philippe MARTIN, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, ont confirmé leur soutien – sur le principe – à la généralisation du compteur communicant « Gazpar », projet porté par GrDF.

Les compteurs communicants figurent parmi les premières briques des réseaux énergétiques intelligents. Gazpar émet par liaison radio les index de relevés permettant de connaître à tout moment la consommation réelle d'un client. Son déploiement simplifiera la facturation : elle sera basée directement sur la consommation réelle et il ne sera plus nécessaire de recourir à des estimations.

Ces nouveaux compteurs faciliteront en outre la réalisation d'économies d'énergie et aideront les citoyens à mieux maîtriser leur consommation. Par exemple, des alertes pourront leur être transmises au-delà d'un seuil d'énergie consommée. Plus largement, ils permettront le développement de services innovants de diagnostic et faciliteront le pilotage des consommations.

Ce dispositif permet également d'améliorer la performance des gestionnaires de réseaux : réduction des coûts directs d'acquisition de données de comptage, diminution des réclamations, meilleure connaissance du parc des compteurs.

A l'issue des procédures d'appels d'offres lancées par GrDF, Pierre MOSCOVICI et Philippe MARTIN pourront prendre la décision d'approbation formelle et définitive du déploiement de Gazpar, si l'intérêt de ce dernier pour le marché et les consommateurs est bien confirmé conformément au code de l'énergie. Ce déploiement concernera à terme 11 millions de compteurs d'ici 2022.

1 000 emplois directs pourraient être créés pour les métiers de la pose, du pilotage, de la maintenance. Le compteur Gazpar aura également un impact indirect positif sur l'ensemble de la filière gaz et des travaux qui lui sont associés (isolation thermique, matériels plus performants). La filière de recyclage des anciens compteurs sera dynamisée : le volume des matériels à recycler sera multiplié par quatre pour atteindre 4 000 tonnes par an durant le déploiement.



Pour mémoire :

GrDF, principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, a réalisé, à la demande de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), des expérimentations de comptage communicant sur 4 territoires de début 2010 à mi 2011, pour un total de 18 500 compteurs installés. Celles-ci ont permis de déterminer les choix technologiques à retenir en cas de généralisation : un compteur à membrane robuste, simple et peu coûteux, un module radio équipé d'une pile d'une durée de vie de 20 ans, des concentrateurs qui captent les signaux radio émis par les compteurs et transmettent les données au système d'information central par réseau GPRS. Le 13 juin 2013, la CRE a délibéré faisant état des résultats positifs de l'étude technico-économique menée et de l'intérêt pour le consommateur.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01 53 18 40 82 Cabinet de Philippe MARTIN : 01 40 81 72 36